

### *Lieux historiques*

Cela me rappelle une conférence qui s'est tenue il n'y a pas très longtemps, la conférence fédérale-provinciale des ministres, portant sur la main-d'œuvre; deux membres des conseils territoriaux du Yukon et des territoires du Nord-Ouest avaient été invités à y prendre part. Lorsqu'ils sont arrivés à la conférence, où ils comptaient avoir le statut de délégués de plein droit, on les a fait asseoir tout en arrière, derrière les hauts fonctionnaires, en leur disant très franchement que s'ils désiraient poser des questions ou participer aux discussions, ils devaient passer par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires ou des ministres. Ce bill constitue donc, à mon avis, un pas en avant dans la reconnaissance du statut de représentants de nos territoires. J'espère qu'il ne s'agit là que d'un début dans la voie des mesures à prendre pour accorder davantage de représentation et de pouvoir aux habitants des territoires, monsieur l'Orateur.

● (1530)

J'ai été déçu d'entendre dans les propos que le secrétaire parlementaire a consacré aux diverses parties du Canada qu'il avait tout simplement passé sous silence la province de la Saskatchewan dont je suis originaire. Cette province possède un passé et des lieux historiques bien connus des Canadiens de tous le pays. La rébellion de Riel de 1884-1885 s'est produite en Saskatchewan; on peut y visiter des endroits comme Batoche, Fish Creek et d'autres encore mais le secrétaire parlementaire n'a pas jugé bon de mentionner le nombre des visiteurs qui s'y sont rendus l'an dernier.

**M. Hnatyshyn:** Tous ces endroits sont situés dans la circonscription de Saskatoon-Biggar.

**M. Neil:** Le député fait remarquer qu'ils sont tous situés dans sa circonscription, et c'est vrai. Il s'agit là d'une intéressante région, et quand le secrétaire parlementaire abordera à l'avenir le sujet, j'espère qu'il ne négligera pas la province de la Saskatchewan qui est si souvent passée sous silence par les députés des autres régions du Canada. Le secrétaire parlementaire a également dit qu'il sera nécessaire de consacrer des crédits additionnels à l'aménagement d'autres lieux historiques et à l'érection d'autres monuments historiques. Il est important à mon avis de prévoir des crédits à cette fin, car les lieux et les monuments historiques sont des témoignages de notre histoire et font partie de notre patrimoine.

Pendant que j'étudiais le bill C-13 et que je prenais des notes en vue de mon intervention d'aujourd'hui, je me suis arrêté aux deux programmes que l'on se propose de mettre en œuvre pour aider à combattre le chômage: «Canada au travail» et «Jeunesse-Canada au travail». Je pense que l'on pourrait faire servir l'un ou l'autre programme ou les deux à aménager davantage de lieux historiques et de monuments. Quand je regarde les programmes PIL mis en œuvre ces dernières années, je constate que beaucoup de projets n'ont pas eu de valeur durable. On dépense de l'argent; le programme prend fin, et il ne reste plus rien qui permette de se le rappeler. Il me semble que le programme «Jeunesse-Canada au travail» en particulier pourrait être adapté à l'aménagement de lieux historiques, car il donnerait aux jeunes de notre pays l'occasion de participer à leur héritage.

J'espère que le ministre communiquera avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) et qu'il lui proposera d'attirer l'attention des comités consultatifs des

[M. Neil.]

ministères sur les programmes concernant les lieux et les monuments historiques.

Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter sur ce bill. Nous nous entendons sur sa teneur et il sera rapidement étudié par le comité. Je suis certain que lorsqu'il reviendra à la Chambre pour la troisième lecture, il sera adopté en très peu de temps.

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, c'est un bon jour pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon à la Chambre en raison du débat sur le bill C-13 qui donnera des emplois occasionnels à quelques personnes. C'est une bonne chose parce que nous avons besoin d'emplois, je vous l'assure. Le bill C-13 modifiant la loi sur les lieux et monuments historiques fera passer le nombre des membres de la Commission de 15 à 17 en prévoyant la nomination pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon d'un représentant chacun. Ces personnes, quelles qu'elles soient, rendront service à la Commission et feront de bonnes recommandations. Il faut appuyer le bill parce que, comme je l'ai mentionné, nous avons besoin d'emplois dans le Nord.

Monsieur l'Orateur, à Yellowknife, un appartement de deux chambres à coucher coûte \$560 par mois; les frais d'électricité pour une maison de Yellowknife s'élèvent à \$150 ou \$250 par mois; les frais de chauffage pour une maison moyenne de Yellowknife sont de \$150 à \$200 par mois et pourtant les salaires ne sont pas plus élevés qu'ailleurs au Canada, quoique les impôts le soient. Ainsi, à Fort McPherson, dans le delta du Mackenzie, un pain coûte un dollar, une pinte de lait, \$1.84, une livre de beurre \$1.75 et une douzaine d'œufs, \$1.93. Que fait le gouvernement pour résoudre ce problème, monsieur l'Orateur? Le bill va-t-il modifier la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien pour permettre aux habitants du Nord d'administrer eux-mêmes la Commission par le biais des conseils des territoires?

La présentation de ce bill qui crée deux postes à temps partiel constitue un bien beau geste. Sauf erreur, chaque membre de la Commission recevra une rémunération d'à peu près \$100 par jour à laquelle s'ajoute le remboursement des frais. La commission se réunit de 10 à 12 fois l'an; les représentants des territoires recevront donc chacun environ \$500 ou \$600 deux fois par an. Le gouvernement n'a cependant pas présenté de bill visant à essayer de résoudre le problème du coût extrêmement élevé de la vie dans le Nord; il suffit d'aller dans les localités du Nord pour le constater.

Ce bill est excellent et la création de ces deux postes nous réjouit. Je ne vois aucune raison de m'opposer à ce bill; je ne ferai donc pas perdre de temps à la Chambre, monsieur l'Orateur.

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire sait probablement que je me suis occupé de ces questions quand j'étais ministre. J'aimerais dire deux choses qui pourraient intéresser la Commission des lieux et monuments historiques. Tous les députés savent, je pense, qu'un endroit ne peut pas avoir d'avenir s'il n'a pas de passé. Nous ne comptons pas parmi les pays qui ont fait le plus pour préserver leur passé mais, en toute justice, je pense que la Commission des lieux et monuments historiques s'est efforcée de préserver certaines preuves tangibles de notre bref passé historique, malgré le peu d'argent dont elle disposait.